



CENTRE DE FORMATION DES DIRIGEANTS
BANQUE · IMMOBILIER · ENTREPRISE

Dossier administratif : Les essentiels de la gestion - La mallette du dirigeant

Participant : Bruno Aslanidis

Nom de la société : C.C.B

Siret : 48929517000026

- ✓ Convention simplifiée
- ✓ Devis
- ✓ Programme de formation



Les formations en synergie

SAS Centre de Formation des Dirigeants
BP 15 84360 LAURIS

☎ 04 90 68 17 70 / 06 10 79 05 99

✉ contact@cfdirigeants.fr

Siret : 822 131 223 00015 N° Déclaration d'activité : 93-84-03782-84



CENTRE DE FORMATION DES DIRIGEANTS
BANQUE · IMMOBILIER · ENTREPRISE

Convention Simplifiée de formation professionnelle

Entre les soussignés,

Le Centre de formation CFD d'une part, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 93-84 03782 84 au près du préfet de la région Provence Alpes Côtes d'Azur, et référencé au Datadock, représentée par Dominique Parodi, Experte comptable.

Et

C.C.B domicilié 14 TRA EOLE 13013 Marseille 13 enregistré sous le numéro siret 48929517000026

Est conclue la convention suivante, en application du livre 9 du Code du Travail sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre des articles R 950-1 et suivants de ce livre.

ARTICLE 1

- Intitulé du stage : Les essentiels de la gestion - La mallette du dirigeant
- Nature de l'action au sens de l'article L6313-1 du code du travail : les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances
- Nom des formateurs : Dominique Parodi et Caroline Isidore-Weibel
- Date de début et fin :
 - 7 novembre 2018
 - 14 Novembre 2018
 - 21 Novembre 2018
 - 28 Novembre 2018
- Durée en heures : 4 Jours / 28 H / 7 h par jour de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
- Lieu : Moulin de Vernégues Domaine et Golf de Pont Royal 13370 Mallemort

ARTICLE 2

Participant : Bruno Aslanidis



CENTRE DE FORMATION DES DIRIGEANTS
BANQUE · IMMOBILIER · ENTREPRISE

ARTICLE 3

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'engage à acquitter les frais présentés sur le devis du centre de formation.

Le coût de la formation s'élève à 1400 HT soit 1680 TTC

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de 600 Euros à titre de dédommagement. Cette somme de 600 Euros n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

ARTICLE 4

Méthode pédagogique : Elle repose sur une pédagogie alternant des rappels conceptuels et des exemples pratiques.

Suivi et Evaluation :

- Une évaluation de la formation sera faite à « chaud » par le stagiaire à la fin de la formation
- Le formateur réalisera une évaluation formative tout au long du stage pour s'adapter au besoins des stagiaires.
- Une auto-évaluation sera proposée au stagiaire.
- Une attestation de compétences lui sera remise à l'issue du stage.

ARTICLE 5

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée prévue à l'article 1.

Fait à Lauris, le 15/9/2018

Pour l'Organisme de formation

(Tampon + Signature)



Pour l'Entreprise

(Tampon + Signature) :



CENTRE DE FORMATION DES DIRIGEANTS
BANQUE · IMMOBILIER · ENTREPRISE

Devis

C.C.B
14 TRA EOLE
13013 Marseille 13

Devis N°: CFD-DMall-171001

Formation Les essentiels de la gestion - La mallette du dirigeant

Intitulé de stage : Les essentiels de la gestion - La mallette du dirigeant

- CFD mallette- 04 Les fondamentaux de la comptabilité
- CFD-mallette-01 Lire et interpréter son bilan
- CFD-mallette-02 Mise en place d'un tableau de bord et les fondamentaux du contrôle de gestion
- CFD-mallette-03 Bien gérer sa trésorerie

Lieu : Moulin de Vernégues Domaine et Golf de Pont Royal 13370 Mallemort

Horaires : 9H00- 12h30 et 13H30-17h00

Formateurs :

- Dominique Parodi - Experte comptable
- Caroline Isidore-Weibel Consultant Bancaire

FORMATION

Date : 7/14/21/28 Novembre 2018

Nombre d'heures : 28

Auditeur : Bruno Aslanidis

Prix HT

1400

TVA

280

T.T.C

1680

Le devis inclus :

- La prise en charge du repas par l'organisme de formation
- Les supports pédagogiques

Fait à Lauris, le 15/9/2018

Centre de formation pour Dirigeants
"C.F.D."
100 Chemin du Deputat - 84360 PUGET
N° Siret: 822 131 223 00015
N° Déclaration d'activité: 93-84-03782-84
Tél: 06.10.79.05.99
Email: cfdirigeant@outlook.fr